

MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris, Librairie C. Klincksieck, 11 rue de Lille, 1962. 2 volumes, 975 p. 72 N.F.

René Baudry

Volume 16, numéro 2, septembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302200ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302200ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baudry, R. (1962). Compte rendu de [MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris, Librairie C. Klincksieck, 11 rue de Lille, 1962. 2 volumes, 975 p. 72 N.F.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(2), 273–277. <https://doi.org/10.7202/302200ar>

## LIVRES ET REVUES

MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris, Librairie C. Klincksieck, 11 rue de Lille, 1962. 2 volumes, 975 pages. 72 N.F.

M<sup>lle</sup> Geneviève Massignon soutenait, en mai dernier, une thèse en Sorbonne sur *Les parlers français d'Acadie*, dont le texte a été publié en même temps. Ce magistral ouvrage intéresse non seulement la linguistique, mais aussi la sociologie, le folklore et même les sciences naturelles. Il contient une substantielle introduction historique, et c'est uniquement au point de vue restreint de l'histoire que nous voudrions l'apprécier ici.

Avant d'aborder son enquête sur les parlers d'Acadie, M<sup>lle</sup> Massignon a voulu connaître l'histoire des Acadiens. Formée depuis longtemps aux méthodes universitaires, elle a d'abord dépouillé la littérature du sujet, et l'ampleur de sa bibliographie (406 articles) montre avec quelle conscience elle a procédé à cet inventaire. Puis, à la fois conquise et insatisfaite, elle a exploré les sources originales, dans les dépôts d'archives français et canadiens. L'étude sur « l'Acadie ancienne et moderne » résultant de cette recherche, forme une synthèse solide et fortement documentée; elle apporte une réelle contribution à l'histoire et mérite d'être signalée.

L'auteur, ayant observé que le parler acadien, différent du canadien, ressemble beaucoup aux parlers régionaux des provinces du Centre-Ouest de la France, a voulu chercher les causes de ce particularisme dans les origines mêmes du peuple acadien. Mais elle s'est heurtée à une grave difficulté. La destruction du greffe et des premiers registres d'état-civil de Port-Royal a fait disparaître les documents qui nous auraient renseigné sur l'origine des premiers colons amenés par Poutrincourt, Razilly et d'Aulnay. Presque tout ce que nous en savons vient d'un seul rôle d'embarquement et de quelques contrats. M<sup>lle</sup> Massignon entreprit alors avec beaucoup de courage de compléter ces maigres éléments.

Elle a d'abord compilé les renseignements accessibles de sources diverses : recensements, état-civil, archives. Puis elle a eu l'idée de procéder à des recherches personnelles dans les régions où Razilly et d'Aulnay possédaient des seigneuries. Elle a ainsi dépouillé les registres paroissiaux d'une centaine de communes. Beaucoup de ces fouilles n'ont donné aucun résultat ; et cet échec relatif montre à quel point la patience et le flair sont nécessaires aux érudits qui se livrent à ce genre de prospection. En compensation, elle a découvert un riche filon dans une petite commune, voisine de la seigneurie d'Aulnay, La Chaussée. Elle a trouvé là des actes d'état-civil prouvant qu'au moins trois familles acadiennes venaient de ce lieu. D'autre part, une vingtaine de patronymes, recensés à Port-Royal en 1671 reviennent fréquemment dans les registres de la même commune et dans une liste des censitaires de Martaizé. Il semble donc que d'Aulnay ait procédé dans son pays rural à un large recrutement pour l'Acadie.

Sans doute, la question des origines acadiennes n'est pas entièrement résolue, mais M<sup>me</sup> Massignon l'a bien posée et l'a fait progresser. L'espèce de répertoire qu'elle a dressé, sur un certain nombre de familles, rendra grand service. Ceci dit, nous permettra-t-on, pour satisfaire notre goût très français de la critique, d'exprimer quelques réserves.

Les lecteurs familiers avec la géographie et l'histoire acadiennes sursauteront en lisant (p. 7) qu'avant 1952, « il n'y avait pour se rendre en Acadie que la voie ferrée » ! Le collègue Saint-Joseph reçut une charte universitaire dès 1868, et non pas en 1954 (p. 10). Il faut lire (p. 20) Cap Neigre et non « Cap Neige ». Temple n'était présent à Pentagouet, en 1670 que par son représentant, Richard Walker. Et ce n'est pas Grandfontaine qui reçut la remise de Port-Royal (p. 20) mais son lieutenant Pierre Joybert de Soulanges. Nous aurions mauvaise grâce à collectionner ces vétilles ; qu'on nous permette plutôt deux observations de portée générale.

L'auteur, bien qu'elle ait scrupuleusement consulté toutes les sources disponibles, a ignoré plusieurs documents épars dans les fonds d'archives des Colonies et de La Rochelle, et négligé

quelques pistes qui pouvaient promettre des découvertes intéressantes, notamment à Tours. Son exposé général se base principalement sur trois documents-clefs : le rôle du *Saint-Jehan* (1636), le recensement de 1671, et une liste de 76 familles acadiennes les plus répandues en 1938. Elle a aussi utilisé les recensements postérieurs à 1671 et les anciens registres d'état-civil, dans quelques graphiques et pour établir l'origine de quelques familles, mais elle semble un peu dédaigner tout ce qui n'est pas d'avant 1671 ou dans sa liste de 1938.

Cette façon de traiter un sujet « par les sommets », assurément justifiable dans une étude d'ensemble de ce genre, offre l'inconvénient de négliger beaucoup de données utiles. Elle omet des familles importantes comme les La Tour, Le Borgne, Dammours, qui ont joué un rôle de tout premier plan. Elle tient peu compte aussi des femmes, dont l'influence est capitale dans la formation de la langue.

La méthode plus longue et plus difficile de Rameau, procédant par étapes successives, analysant tous les recensements et tâchant de déterminer les apports de chaque période, offrait l'avantage de montrer le peuplement acadien en cours de formation et d'en révéler tous les éléments. C'est aussi le procédé suivi par M. Bona Arsenault, avec le concours du Père A. Godbout, dans *L'Acadie des ancêtres*, essai méritoire, mais fourmillant d'erreurs et lamentablement dépourvu de sens critique. Nous concevons fort bien que M<sup>lle</sup> Massignon, pressée de parvenir aux conclusions générales qui lui permettaient d'asseoir sa thèse, ait choisi la méthode la plus expéditive. Une enquête plus approfondie eût probablement montré la même prépondérance du Loudunois et du Centre-Ouest dans le peuplement acadien, et la même résurgence du bloc primitif d'avant 1671 dans la population actuelle. Mais elle eût évité une systématisation peut-être excessive, et permis de nuancer davantage, en indiquant les apports d'autres régions, comme la Bretagne, la Guyenne et la Brie ; elle eût surtout contribué à réduire le chiffre assez élevé de 25 % de « souches non étudiées » ou « d'origine française inconnue ». Il eût été souhaitable en tout cas d'établir une liste plus complète des familles acadiennes actuelles.

Une objection plus grave portera sur un point d'histoire. A notre avis, l'auteur exagère le rôle joué par d'Aulnay. Assurément Charles de Menou a contribué pour beaucoup à l'établissement de l'Acadie. Il s'y est consacré pendant 18 ans et mourut à la tâche. Mais il ne faut pas, à cause de cela, mésestimer le rôle des Razilly et d'autres colonisateurs. Le véritable père de l'Acadie, après De Monts et Poutrincourt, demeure Isaac de Razilly. C'est lui qui fournit le gros effort initial, construisit trois forts et amena le premier contingent de 300 personnes. Après la mort du commandeur, son frère, Claude de Razilly-Launay, hérita de tous ses droits et devint le principal actionnaire de la compagnie, détenant quatre parts sur sept. Il ne résida pas en Acadie, mais y vint sûrement et en dirigeait les affaires en France, directement ou par ses mandataires, Denys et Le Creux. On possède la preuve de plusieurs envois d'hommes organisés par lui et plusieurs engagements d'ouvriers, à Paris et La Rochelle. C'est donc aux Razilly que revient le principal mérite de la colonisation acadienne pendant les dix années de 1632 à 1642. Quand l'auteur nous dit (p. 34) que Claude de Razilly fit du recrutement pour le compte de Charles d'Aulnay, elle invertit complètement les faits. Ce n'est qu'en 1642 que d'Aulnay acheta les parts de Razilly, qu'il ne paya jamais ! Jusque-là, il ne remplissait qu'un rôle de lieutenant.

D'autres recruteurs collaborèrent aussi à la formation du peuple acadien. Jean Tuffet et la compagnie de Bordeaux, La Tour, Le Borgne, Nicolas et Richard Denys amenèrent chacun plusieurs familles, dont on connaît malheureusement peu de noms. Pour rendre entière justice à chacun, il faudra que les dépouillements d'archives ou le hasard amènent la découverte de nouveaux documents.

Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur du travail de M<sup>lle</sup> Massignon. Ses recherches historiques n'étaient qu'un préliminaire à sa thèse, et l'un des membres du jury s'est même étonné qu'elle ait tellement développé cette partie. En toute honnêteté, elle aurait pu s'en tirer à moins de frais. Nous ne nous en plaignons point, au contraire. Malgré l'intérêt majeur de cette

enquête, au point de vue linguistique, nous regrettons presque qu'elle n'ait pas porté exclusivement sur l'histoire !

Le dernier mot cependant n'est pas dit. Somme toute, on ne connaît de façon certaine les origines que d'environ une trentaine des premiers colons qui firent souche en Acadie, soit à peine la moitié. Le regretté Père Godbout s'était proposé en 1955 d'écrire un « Dictionnaire des familles acadiennes ». La mort l'a empêché de réaliser cette œuvre. Si quelqu'un désire reprendre un jour cette entreprise, il devra tenir compte du travail de M<sup>lre</sup> Massignon, et nous souhaitons qu'il y apporte le même esprit scientifique.

RENÉ BAUDRY